

V

DÉPÔT DES CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ

N^{os}
des tableaux.

- I. — Mouvement d'entrée général et de sortie. — Population au 31 décembre 1894.
 - I bis. — Départs pour la Nouvelle-Calédonie, la Guyane et le Gabon-Congo.
 - II. — Répartition des détenus présents au 31 décembre 1894, suivant la juridiction et la pénalité.
 - III. — Nature des faits ayant motivé la condamnation.
 - IV. — Répartition par département.
 - V. — Condamnés étrangers.
 - VI. — Répartition suivant l'âge.
 - VII. — — — l'état civil.
 - VIII. — — — la religion.
 - IX. — Professions exercées avant l'entrée.
 - X. — Antécédents judiciaires.
 - XI. — Parts attribuées sur le produit du travail.
 - XII. — État de l'instruction.
 - XIII. — Grâces. — Commutations et réductions de peine.
 - XIV. — État disciplinaire.
 - XV. — Mouvement de l'infirmerie.
 - XVI. — Maladies.
 - XVII. — Décès.
 - XVIII. — Aliénés. — Épileptiques. — Suicides.
 - XIX. — Industries exploitées.
 - XX. — Répartition des produits de la main-d'œuvre.
 - XXI. — Dépenses des condamnés sur leur pécule.
 - XXII. — Résumé des comptes de pécule des condamnés pour l'année 1894.
 - XXIII. — Répartition des journées de détention suivant l'état d'occupation, de chômage, de maladie, etc.
 - XXIV. — Répartition de la population, au 31 décembre 1894, suivant l'état d'occupation, de chômage, etc.
-

DÉPÔT DES CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS DE SAINT-MARTIN-DE-RE

TABLEAU N° 1. — Mouvement d'entrée et de sortie pendant l'année 1893. — Population au 31 décembre 1894.

CATÉGORIES	1	ENTRÉS PENDANT L'ANNÉE 1893						SORTIS PENDANT L'ANNÉE 1894										19	20	21
		2	VENANT			RÉINTÉGRÉS		8	9	TRANSFÉRÉS						17	18			
			3	4	5	6	7			10	11	12	13	14	15					
Travaux forcés...	244	1.674	1	»	3	»	1.673	»	»	1.667	9	»	»	8	1.684	17	221	110.151	302	480
Réclusion.....	»	»	»	»	»	»	11	»	»	11	»	»	»	11	»	»				
Détention.....	»	»	»	»	»	»	3	»	»	3	»	»	»	3	»	»				
Emprisonnement.	»	»	»	»	»	»	3	»	»	3	»	»	»	3	»	»				
Totaux.....	244	1.674	1	»	3	»	1.678	17	»	1.667	26	34	»	8	1.704	17	221			
TOTAL GÉNÉRAL..							1.678													

TABLEAU N° II. — Répartition des détenus présents au 31 décembre 1894, suivant la juridiction et la pénalité.

JUGÉS		
Par les tribunaux correctionnels.....	»	211
Par les cours d'assises.....	211	10
Par les tribunaux militaires.....	10	
TOTAL.....	221	
CONDAMNÉS		
A 5 ans.....	53	
A plus de 5 ans et à moins de 10 ans.....	78	
A 10 ans.....	21	
A plus de 10 à 15 ans.....	15	
A plus de 15 à 20 ans.....	21	
A plus de 20 ans.....	»	
A perpétuité.....	33	
TOTAL.....	221	

TABLEAU N° III. — Répartition des détenus présents au 31 décembre 1894, suivant les crimes qui ont motivé la condamnation.

§ 1 ^{er} .		
Assassinat.....	22	
Association de malfaiteurs.....	1	
Empoisonnement.....	2	
Fausse-monnaie et fabrication de billets de banque.....	12	
Incendie.....	19	
Meurtre connexe à un autre crime ou à un délit.....	»	
Paricide.....	2	
Pillage, dévastation de monuments, de denrées, marchandises, effets, propriétés mobilière, commis en réunion, envahissement de maisons habitée avec violence etc.....	»	
Recel.....	»	
Séquestration de personnes.....	»	
Vol qualifié.....	113	
§ 2.		
Abus de confiance.....	»	
Attentat à la pudeur (Complicité d').....	»	
Avortement (complicité d').....	»	
Banqueroute frauduleuse.....	1	
Détournements de deniers publics.....	»	
Faux en écriture publique.....	1	
Faux en écriture privée.....	3	
Infanticide (complicité d').....	»	
Vente et achat d'effets militaires.....	»	
Viol (Complicité de).....	1	
§ 3 (divers).		
(Néant.)		
§ 4.		
Attentat à la pudeur.....	17	
Bigamie.....	»	
Coups et blessures.....	3	
Meurtre.....	18	
Outrages à des fonctionnaires publics, rébellion.....	»	
Viol.....	4	
§ 5.		
Piraterie.....	2	
TOTAL.....	221	

TABLEAU N° I bis. — Départs à destination de la Nouvelle-Calédonie et de la Guyane

DATES	NOMS	Nombre des individus présentés aux commissions médicales.	NOMBRE des individus reconnus.			NOMBRE DES INDIVIDUS EMBARQUÉS A DESTINATION DE											
			hors d'état d'être embarqués.			la Nouvelle-Calédonie.			la Guyane.			le Gabon Congo.					
			Provisoirement.	Définitivement.	en état d'être embarqués.	Travaux forcés.	Rélegation.	Total.	Travaux forcés.	Rélegation.	Total.	Travaux forcés.	Rélegation.	Total.			
1894																	
5 mars....	Calédonie.....	323	3	»	320	147	173	320	»	»	»	»	»	»	»	»	»
12 mars....	Auvergne.....	97	1	»	96 ¹	»	»	»	»	»	»	96	»	»	»	»	96
5 avril....	Ville de St. Nazaire	312	4	»	308	»	»	»	181	119	300	»	»	»	»	»	»
13 juillet...	—	302	2	»	500	»	»	»	170	130	300	»	»	»	»	»	»
22 octobre.	Calédonie.....	295	3	»	292	135	157	292	»	»	»	»	»	»	»	»	»
20 décembre	Ville de St. Nazaire	359	»	»	359	»	»	»	209	150	359	»	»	»	»	»	»
TOTAUX.....		1.688	13	»	1.675	282	330	612	560	399	959	96	»	»	»	»	96

(1) Parmi les 308 individus reconnus en état d'être embarqués, 8 ont été maintenus au Dépôt.

TABLEAU N° IV. — Répartition de la population au 31 décembre 1894, suivant les départements et les possessions françaises où ils ont été condamnés.

DÉPARTEMENTS	NOMBRE	DÉPARTEMENTS	NOMBRE
Ain	1	<i>Report</i>	101
Aisne	11	Marne (Haute-)	3
Allier	1	Mayenne	1
Alpes (Basses-)	»	Meurthe-et-Moselle	3
Alpes (Hautes-)	»	Meuse	1
Alpes-Maritimes	»	Morbihan	2
Ardèche	»	Nièvre	»
Ardennes	4	Nord	10
Ariège	»	Oise	3
Aube	»	Orne	4
Aude	»	Pas-de-Calais	8
Aveyron	2	Puy-de-Dôme	3
Bouches-du-Rhône	»	Pyrénées (Basses-)	1
Calvados	7	Pyrénées (Hautes-)	»
Cantal	1	Pyrénées-Orientales	2
Charente	1	Rhin (Bas-)	»
Charente-Inférieure	8	Rhin (Haut-)	»
Cher	»	Rhône	2
Corrèze	»	Saône (Haute-)	1
Corse	»	Saône-et-Loire	»
Côte-d'Or	4	Sarthe	»
Côtes-du-Nord	3	Savoie	1
Creuse	»	Savoie (Haute-)	»
Dordogne	1	Seine	51
Doubs	»	Seine-Inférieure	7
Drôme	»	Seine-et-Marne	1
Eure	3	Seine-et-Oise	8
Eure-et-Loir	2	Sèvres (Deux-)	3
Finistère	3	Somme	1
Gard	3	Tarn	1
Garonne (Haute-)	1	Tarn-et-Garonne	1
Gers	1	Var	»
Gironde	8	Vaucluse	»
Hérault	3	Vendée	1
Ille-et-Vilaine	5	Vienne	»
Indre	»	Vienne (Haute-)	»
Indre-et-Loire	4	Vosges	»
Isère	»	Yonne	1
Jura	»	Algérie { Département d'Alger	»
Landes	1	— de Constantine	»
Loire	1	— d'Oran	»
Loire (Haute-)	1	Colonies françaises	»
Loire-Inférieure	3	Armées en campagne	»
Loiret	1	En mer	»
Lot	»	Tribunaux consulaires dans les échelles du	»
Loir-et-Cher	1	Levant	»
Lot-et-Garonne	5	Principauté de Monaco	»
Lozère	»	République d'Andorre	»
Maine-et-Loire	2		
Manche	3		
Marne	8		
<i>A reporter</i>	101	TOTAL	221

TABLEAU N° V. — Répartition par nationalité des étrangers détenus au 31 décembre 1894.

DÉSIGNATION de la nationalité des condamnés.	NOMBRE	DÉSIGNATION de la nationalité des condamnés.	NOMBRE
Allemagne	5	<i>Report</i>	17
Angleterre	»	Pays-Bas	»
Autriche	1	Portugal	»
Belgique	6	République d'Andorre	»
Danemark	»	Russie	»
Espagne	1	Suède et Norvège	»
Etats-Unis d'Amérique	»	Suisse	1
Grèce	»	Tunisie	»
Italie	4	Turquie	»
Maroc	»	Autres pays	»
Mexique	»		
<i>A reporter</i>	17	TOTAL	18

TABLEAU N° VI. — Répartition de la population au 31 décembre 1894, suivant l'âge.

De 16 à 20 ans.	De 21 à 25 ans.	De 26 à 30 ans.	De 31 à 40 ans.	De 41 à 50 ans.	De 51 à 60 ans.	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7
29	42	45	60	30	15	221

TABLEAU N° VII. — Répartition de la population au 31 décembre 1894, suivant l'état civil.

CÉLIBATAIRES ET VEUFES		MARIÉS		TOTAL
avec enfants.	sans enfants.	avec enfants.	sans enfants.	
1	2	3	4	5
13	161	40	7	221

TABLEAU N° VIII. — Répartition de la population au 31 décembre 1894, suivant la religion.

Catholiques.	Protestants.	Israélites.	Mahométans.	Ayant déclaré n'appartenir à aucun culte.	TOTAL
1	2	3	4	5	6
203	9	2	»	2	221

TABLEAU N° IX. — Répartition de la population au 31 décembre 1894, suivant les métiers et professions exercés au moment du jugement.

MÉTIER ET PROFESSION	2 TRAVAUX FORCÉS	3 DÉTENTION	4 RÉCLUSION	5 EMPRISONNEMENT	6 TOTAL
§ 1^{er}.					
Propriétaires, Rentiers.....	»	»	»	»	»
§ 2. — PROFESSIONS LIBÉRALES					
Agents d'affaires, d'assurances, de remplacement, écrivains publics.....	»	»	»	»	»
Avocats, Officiers ministériels, Clercs.....	»	»	»	»	»
Architectes, Peintres, Sculpteurs, Musiciens, Artistes dramatiques.....	1	»	»	»	1
Dentistes, Herboristes, Chimistes.....	»	»	»	»	»
Dessinateurs, Géomètres, Photographes, Modeleurs.....	»	»	»	»	»
Ecclésiastiques, Religieux.....	»	»	»	»	»
Etudiants.....	»	»	»	»	»
Hommes de lettres.....	»	»	»	»	»
Instituteurs, Professeurs.....	»	»	»	»	»
Médecins, Chirurgiens, Vétérinaires, Sages-Femmes.....	»	»	»	»	»
§ 3.					
Employés des services publics.....	»	»	»	»	»
Employés de commerce, d'industrie et de fabrique.....	11	»	»	»	11
§ 4. — COMMERÇANTS, FABRICANTS					
Aubergistes, Logeurs, Cabaretiers, Cafetiers, Brasseurs, Restaurateurs.....	»	»	»	»	»
Barbiers, Coiffeurs, Perruquiers.....	1	»	»	»	1
Négociants, Marchands, Commissionnaires en marchandises, Banquiers.....	6	»	»	»	6
§ 5. — PROFESSIONS ALIMENTAIRES					
Bouchers, Charcutiers.....	3	»	»	»	3
Boulangers, Pâtisseries, Vermicelliers, Meuniers.....	7	»	»	»	7
Cuisiniers, Confiseurs, Rôtisseurs.....	1	»	»	»	1
§ 6. — OUVRIERS D'ATELIERS ET DE FABRIQUES					
Blanchisseurs, Repasseurs.....	»	»	»	»	»
Bonneters, Passementiers, Tullistes, Dentelliers, Gantiers, Fleuristes.....	»	»	»	»	»
Boutonniers, Peigniers, Brossiers, Vanniers, Chapeliers.....	»	»	»	»	»
Cordonniers, Chaussonniers, Piqueurs, Claqueurs, Casquetiers.....	5	»	»	»	5
Fouleurs, Teinturiers Dégraisseurs, Savonniers, Papetiers.....	»	»	»	»	»
Relieurs, Brocheurs, Découpeurs en carton.....	»	»	»	»	»
Selliers, Bourreliers.....	1	»	»	»	1
Tailleurs, Couturiers, Lingiers, Modistes.....	3	»	»	»	3
Tanneurs, Tisseurs, Fileurs, Apprêteurs, Imprimeurs sur étoffes ou papiers peints.....	1	»	»	»	1
Typographes, Lithographes, Graveurs.....	8	»	»	»	8
§ 7. — INDUSTRIES DU BATIMENT ET DU MOBILIER					
Bijoutiers, Argentiers, Doreurs, Ciseleurs, Emailliers, Horlogers.....	»	»	»	»	»
Carriers, Mineurs, Briqueteurs, Tuiliers, Chauffourniers.....	4	»	»	»	4
Charpentiers, Scieurs de long.....	5	»	»	»	5
Forgerons, Serruriers, Maréchaux ferrants, Chauffeurs.....	»	»	»	»	»
Tourneurs en fer, Tréfileurs, Cloutiers, Taillandiers, Mécaniciens.....	11	»	»	»	11
Ferblantiers, Armuriers, Zingueurs, Tailleurs de limes.....	11	»	»	»	11
Maçons, Tailleurs de pierres, Pavours, Plâtriers, Plafonneurs.....	6	»	»	»	6
Menuisiers, Ebénistes, Tapissiers, Tourneurs en bois, Fumistes.....	6	»	»	»	6
Sabotiers, Layetiers, Codriers, Carrossiers, Tonneliers.....	2	»	»	»	2
Peintres en bâtiment, en voitures, Vitriers, Vernisseurs, Couvreur.....	»	»	»	»	»
§ 8. — PROFESSIONS AGRICOLES, JOURNALIÈRES, ETC.					
Bateliers, Mariniers, Pêcheurs.....	»	»	»	»	»
Bûcherons, Charbonniers, Résiniers.....	»	»	»	»	»
Cantoniers, Casseurs de pierres, Poseurs de rails, Cochers.....	»	»	»	»	»
Charretiers, Chargeurs, Camionneurs, Conducteurs de diligences.....	6	»	»	»	6
Postillons, Rouliers, Voituriers, Palefreniers, Terrassiers.....	26	»	»	»	26
Cultivateurs, Bergers, Bouviers, Fermiers, Pépiniéristes.....	5	»	»	»	5
Métayers, Jardiniers, Vignerons, Domestiques de fermes.....	67	»	»	»	67
Domestiques de ville, Portiers, Messagers, Manœuvres.....	»	»	»	»	»
Equarisseurs, Vidangeurs, Fossoyeurs, Journaliers.....	»	»	»	»	»
§ 9. — PROFESSIONS NOMADES					
Colporteurs, Marchands ambulants, Ravaudeurs, Brocanteurs, Racommodeurs.....	7	»	»	»	7
Rémouleurs, Etameurs, Ramoneurs, Saltimbanques, Bateleurs, Chanteurs ambulants.....	»	»	»	»	»
§ 10.					
Militaires et Marins.....	10	»	»	»	10
§ 11.					
Vagabonds, Mendians.....	»	»	»	»	»
§ 12.					
A la charge de leurs familles, sans métiers ni professions.....	7	»	»	»	7
TOTAUX.....	221	»	»	»	221

TABLEAU N° X. — État par catégorie pénale des récidivistes, d'après le nombre des condamnations antérieures entraînant la peine de la récidive. — Nombre des individus non légalement récidivistes qui, antérieurement, avaient subi des condamnations à un an et au-dessous, ou avaient été enfermés comme jeunes détenus dans les colonies ou quartiers d'éducation correctionnelle.

CONDAMNÉS AYANT ENCOURU LA RELEGATION (art. 4 de la loi du 27 mai 1885).						RÉCIDIVISTES PROPREMENT DITS (art. 56, 57 et 58 du code pénal) ayant été condamnés antérieurement.						INDIVIDUS NON LÉGALEMENT RÉCIDIVISTES CONDAMNÉS ANTIÉRIEUREMENT.							
TOTAL					TOTAL	TOTAL	Une fois.	Deux fois.	Trois fois.	Quatre fois.	Plus de quatre fois.	TOTAL	Une fois.	Deux fois.	Trois fois.	Total	Individus ayant été détenus dans des établissements d'éducation correctionnelle.	Nombre total des individus pourvus d'antécédents judiciaires.	Soumis à l'interdiction de séjour à l'expiration de la peine qu'ils subissent.
\$ 1.	\$ 2.	\$ 3.	\$ 4.	Récidivistes.															
»	16	21	4	37	4	45	11	7	6	3	72	10	16	31	6	7	183	57	

TABLEAU N° XI. — Répartition de la population au 31 décembre 1894, d'après les parts à eux attribuées sur le produit de leur travail, suivant la catégorie pénale à laquelle ils appartiennent.

CONDAMNÉS RECEVANT						TOTAL
1/10	2/10	3/10	4/10	5/10	6/10	
1	2	3	4	5	6	7
24	47	150	»	»	»	221

TABLEAU N° XII. — Répartition de la population au 31 décembre 1894, sous le rapport de l'instruction.

ÉTAT AU MOMENT DE L'ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT						TOTAL
Illétrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Sachant lire, écrire et calculer.	Possédant l'instruction primaire complète.	Possédant une instruction supérieure à l'enseignement primaire.	
1	2	3	4	5	6	7
32	9	127	39	8	6	221

TABEAU N° XIII. — Renseignements relatifs aux

REMISE entière du restant de la peine.	COMMUTATION				RÉDUCTION DE LA PEINE					
	des travaux forcés à perpétuité en déportation simple.	des travaux forcés en réclusion.	des travaux forcés en détention et emprisonne- ment.	TOTAL	de moins d'un an.	d'un an à trois ans.	de trois à quatre ans	de cinq ans et plus.	TOTAL	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
»	»	11	6	17	»	»	»	»	»	»

grâces, commutations de peines et récompenses.

TOTAL DES REMISES, COMMUTATIONS ET RÉDUCTIONS DE PEINE			RÉCOMPENSES			OBSERVATIONS
sur la proposition de l'administration.	sur la demande des condamnés ou de leur famille.	TOTAL	Dixièmes supplémentaires.	Versements permanents.	TOTAL	
11	12	13	14	15	16	
»	17	17	»	»	»	»

TABEAU N° XIV. — Renseignements sur l'état disciplinaire.

CATÉGORIES PÉNALES	PEINES PRONONCÉES par les tribunaux pendant la détention.					NATURE DES INFRACTIONS												
	Mort.	Travaux forcés.	Réclusion.	Emprisonnement.	TOTAL des colonnes 2 à 5.	VOIES DE FAIT												
	1	2	3	4	5	6	Vols.	Contre le personnel supérieur.	Contre les agents de surveillance ou les contenaires libres	Evaders d'autres détenus.	Rébellion, Mutinerie.	Atteinte aux mœurs.	Infraction au silence.	Usage du tabac.	Jeux, trafic, possession illicite d'argent.	Infractions diverses.	Refus de travail.	Parasite, négligence dans le travail.
Travaux forcés	»	»	»	»	»	»	»	10	88	8	5	459	8	2	188	7	3	778
TOTAUX.....	»	»	»	»	»	»	»	10	88	8	5	459	8	2	188	7	3	778
TOTAUX GÉNÉ- RAUX.....	»					778												

PUNITIONS PRONONCÉES PAR LA JUSTICE DISCIPLINAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT								NOMBRE DE CONDAMNÉS PUNIS				JOURNÉES de cellule.			JOURNÉES de privations alimentaires	ÉVASIONS							
Cellule.	Salle de discipline.	Pain sec.	Autres privations alimentaires.	Réduction de dixièmes.	Amendes.	Autres punitions.	Réprimande.	TOTAL	Une fois.	Deux fois.	Trois fois.	Quatre fois et plus.	TOTAL	Prévention, punition ou consignation.		Séquestration.	Observation et isolement.	Journées de salle de discipline.	A titre de punition principale.	A titre d'accessoire d'une autre punition.	Tentées.	Évadés repris pendant l'année.	Évadés non repris au 31 décembre.
20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34		35	36	37	38	39	40	37	38
338	3	235	4	»	58	33	110	778	125	57	19	39	240	1.091	»	1.639	»	305	»	»	»	»	»
338	3	235	4	»	58	33	110	778	125	57	19	39	240	1 091	»	1 639	»	305	»	»	»	»	»
778								240				2.730			305								

TABEAU N° XV Mouvement de l'infirmerie, pendant l'année 1894.

Effectif de l'infirmerie au 31 décembre 1893	Entrés en 1894	TOTAL	SORTIES	
			Transférés dans des établissements hospitaliers ou au quartier d'aliénés de Gaillon.	Guéris
1	2	3	4	5
7	269	276	»	257

PENDANT L'ANNÉE			Effectif de l'infirmerie au 31 décembre 1894	JOURNÉES d'infirmerie
Libérés	Décédés	TOTAL		
6	7	8	9	10
»	8	265	11	4.467

TABEAU N° XVIII. — Renseignements numériques sur les détenus aliénés ou épileptiques et les suicides.

CATEGORIES	NOMBRE au 31 décembre 1893.		CAS CONSTATÉS pendant l'année 1894.		TOTAL	SORTIES		RESTE au 31 décembre 1894.		NOMBRE DE SUICIDES						Nombre des individus ayant tenté ou accompli des suicides qui ont donné lieu à un arrêtement des signes d'aliénation mentale.						
	Aliénés épileptiques ou non	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques ou non	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques ou non.	Aliénés épileptiques ou non	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques ou non.	épileptiques non aliénés.	TENTÉS			ACCOMPLIS									
PÉNALES	ayant donné antérieurement des signes d'aliénation mentale	n'ayant pas donné antérieurement des signes d'aliénation mentale	libérés, graciés ou décédés	transférés dans des établissements hospitaliers.	libérés, graciés ou décédés	transférés dans des établissements hospitaliers.	au moyen d'ins-truments tranchants, ou par suspension ou strangulation, chauts.	par d'autres moyens	par chute.	au moyen d'ins-truments tranchants, ou par suspension ou strangulation, chauts.	par chute.	par d'autres moyens										
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
Travaux forcés	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

TABEAU N° XIX. — Industries exploitées. — Nombre de journées de travail. — Nombre moyen des travailleurs pendant l'année. — Nombre des travailleurs au 31 décembre 1894. — Produit de la main-d'œuvre. — Produit par journée de travail.

NOMENCLATURE des INDUSTRIES EXPLOITÉES	JOURNÉES DE TRAVAIL	NOMBRE moyen des travailleurs pendant l'année.			NOMBRE des travailleurs au 31 décembre 1894.			Produit net.	Gratifications.	TOTAL des colonnes 9 et 10.	PRODUITS par journée de travail.		
		Ouvriers.	Apprentis.	TOTAL	Ouvriers.	Apprentis.	TOTAL				D'après les tarifs.	Gratifications.	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Chaussons.....	9.677	28	3	31	51	31	82	fr. c. 3.599 70	fr. c. 4,69	fr. c. 3.604 39	fr. c. 0 37 21	fr. c. 0 00 05	fr. c. 0 37 26
Effilochage.....	34.977	114	»	114	81	»	81	fr. c. 8.539 08	»	fr. c. 8.539 08	fr. c. 0 24 41	»	fr. c. 0 24 41
Sacs en papier...	8.492	28	»	28	»	»	»	fr. c. 5.782 18	»	fr. c. 5.782 18	fr. c. 0 68 09	»	fr. c. 0 68 09
Service général...	13.325	44	»	44	35	»	35	fr. c. 11.604 60	»	fr. c. 11.604 60	fr. c. 0 87 09	»	fr. c. 7 09
TOTAUX.....	66.471	214	3	217	167	31	198	fr. c. 29.525 56	fr. c. 4 69	fr. c. 29.530 25	fr. c. 0 44 42	fr. c. 0 00 01	fr. c. 0 44 43

TABEAU N° XXIII. — Répartition des journées de détention suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.

JOURNÉES DE TRAVAIL	JOURNÉES DE REPOS				JOURNÉES de JOURNÉES de	JOURNÉES DE CELLULE		JOURNÉES de	TOTAL			
	A l'isolement.	Infirmes, vieillards, arrivants et libérés.	Jours fériés.	Par prescription médicale.		Par suite de mauvais temps ou de réparations à l'outillage, etc.	A l'isolement sans travail.			Par punition disciplinaire.	de salle de discipline.	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
66.471	»	»	»	20.857	15.528	105	»	4.467	4.639	4.091	»	110.158

TABEAU N° XXIV. — Répartition de la population au 31 décembre 1894, suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.

TRAVAILLEURS	AU REPOS			A l'infirmerie.	EN CELLULE		TOTAL					
	Infirmes, vieillards, arrivants et libérés.	Par prescription médicale.	Par suite de mauvais temps ou de réparations à l'outillage, etc.		A l'isolement sans travail.	Par punition disciplinaire.		A la salle de discipline.				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
498	»	»	»	2	»	»	»	41	10	»	»	221

N° des tableaux

VI

RENSEIGNEMENTS DIVERS

RELATIFS AU PERSONNEL

- I. — Personnel des maisons centrales et des pénitenciers agricoles, du dépôt de forçats et des établissements publics de jeunes détenus. — Renseignements divers.
- II. — Personnel des maisons d'arrêt, de justice et de correction, des chambres et dépôts de sûreté — Renseignements divers.